

Travaux sur parking commerce copropriete

Par rosemi, le 13/05/2014 à 21:19

Bonjour,

je suis copropriétaire dans une résidence qui possède un commerce (magasin type supérette) . Celui possède un parking dont il est propriétaire est des travaux sont prévus.

Les frais doivent-ils être payés par les copropriétaires?

A savoir qu'aucun copropriétaire ne l'occupe.

Le RDC stipule que:

CONSTITUENT DES PARTIES COMMUNES CELLES DE L4ENSEMBLE IMMOBILIER AFFECTÉES A L'USAGE OU A L'UTILITÉ DE TOUS LES COPROPRIÉTAIRES OU DE PLUSIEURS D4ENTRE EUX ELLES COMPRENNENT NOTAMMENT SANS QUE CETTE ÉNONCIATION SOIT LIMITATIVE.